

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1195

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

15 décembre 1994 – n° 1195
Hebdomadaire romand
Trente-et-unième année

Le souk budgétaire

Pour la cinquième année consécutive, la Confédération annonce un budget déficitaire. La dette fédérale n'est pas loin d'atteindre 90 milliards de francs. En comparaison internationale, la situation n'a rien d'alarmant. Et la reprise conjoncturelle contribuera sans doute à améliorer l'état des finances publiques.

Le déficit structurel par contre reste préoccupant, parce qu'il subsiste quand bien même l'activité économique redémarre. Le Conseil fédéral l'estime à 4 milliards de francs. La préoccupation est d'autant plus légitime que ni le gouvernement, ni le parlement, ni les partis politiques ne semblent prêts à traiter les causes du problème. Craignant d'affronter les intérêts organisés, ils préfèrent maquiller le malade par des mesures cosmétiques et tailler dans les dépenses là où la résistance est présumée faible. Illustration d'une indécision générale, en suivant le processus d'élaboration du budget 1995.

Déjà le démarrage s'annonce sous de mauvais auspices. Pourtant, en octobre 1993, le Conseil fédéral avait reconnu que les mesures d'assainissement décidées jusqu'alors ne suffiraient pas à rétablir l'équilibre budgétaire. Et d'évoquer la nécessité de simplifier normes, règlements et procédures administratives, de supprimer les prestations non prioritaires et de revoir les modes de subventionnement. Presque rien ne subsiste de ces bonnes intentions dans la préparation du budget 1995. Du côté des partis gouvernementaux, silence radio: on attend le projet du Conseil fédéral pour réagir, comme le ferait l'opposition en régime parlementaire. Quant à Otto Stich, il se heurte à la passivité de ses collègues qui se murent dans leurs forteresses départementales. Il impose alors des enveloppes d'économies à chaque département et finit par proposer des coupures concrètes.

Le résultat ne plaît pas aux partis bourgeois qui menacent de renvoyer le projet à son auteur: les économies sont jugées insuffisantes et il n'est dès lors pas question d'accepter les recettes nouvelles suggérées par le Conseil fédéral. Au creux de l'été, les partis gouvernementaux font enfin connaître leurs propositions: de rudimentaires calculs d'épiciers qui fleurent l'improvisation

et n'ont d'autre but que de rassurer leurs clientèles respectives. En juin dernier pourtant, après le triple échec devant le peuple, ils avaient juré de dégager ensemble des priorités et de mieux collaborer avec le Conseil fédéral, question de restaurer la confiance dans les autorités.

La phase parlementaire n'arrange rien. Certes les députés parviennent à raboter encore quelques centaines de millions. Mais au total on en reste aux réductions linéaires qui par définition reflètent une absence de choix, aux économies factices qui consistent à retarder des dépenses – ainsi de la diminution de la part fédérale au fonds AVS – ou à les transférer aux cantons, à des expressions de mauvaise humeur qui relèvent de la guérilla et non d'une politique budgétaire. Les députés, au fil de votes innombrables et confus, se perdent dans des économies de détail: aide au cinéma pour protester contre le subventionnement d'un film consacré à Jean Ziegler; campagne contre le sida parce qu'une affiche a déplu; bureau de l'égalité pour assouvir quelque besoin de revanche masculine. Pitoyable. Et pour faire bonne mesure, des mentors de l'esprit de rigueur n'hésitent pas à voter une rallonge aux transversales alpines en faveur de la Suisse orientale. Contradictoire.

Ce n'est pas tant l'ampleur du déficit annoncé qui inquiète que la mollesse des responsables politiques, mal dissimulée derrière des coups de gueule sans lendemain. L'équilibre budgétaire ne se rétablit certes pas brusquement. Mais on est en droit d'attendre du Conseil fédéral et des partis gouvernementaux qu'ils donnent des signes positifs. Qu'ils affichent une volonté claire de trouver des solutions communes et de les défendre devant le peuple. Qu'ils esquissent l'avenir et proposent les choix, les arbitrages et les compromis nécessaires, le programme et les étapes qui y conduiront. C'est à ces conditions que renaîtra la confiance aujourd'hui défaillante: quand les citoyennes et les citoyens auront le sentiment que les responsabilités sont exercées et que les autorités ne se contentent pas de réagir au jour le jour, dans le désordre et la précipitation.

JD